

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION, DE LA
GOUVERNANCE LOCALE, DE L'ADMINISTRATION ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DIRECTION DE CABINET

SECRETARIAT GENERAL

CENTRE DE FORMATION POUR L'ADMINISTRATION
LOCALE

Communiqué Radio

Dans le cadre du démarrage des activités de formation professionnelle diplômante du Centre de Formation Pour l'Administration Locale (CeFAL), il est lancé un test de sélection de soixante (60) apprenants désireux de s'inscrire en première année du cycle B dans quatre filières de formation ouvertes à cet effet. Il s'agit des filières :

- Administration Générale et Territoriale ;
- Planification du Développement Local ;
- Gestion des Services Techniques et Maîtrise d'Ouvrage Communal ;
- Finances et Fiscalité Locale

Ce test est ouvert aux agents des collectivités territoriales béninoises des deux sexes :

- 1- titulaires d'un baccalauréat ou de tout autre diplôme reconnu équivalent et justifiant de cinq années d'expériences;
- 2- capables de prendre en charge 5% de leurs frais de formation.

Les épreuves du test auront lieu à Cotonou et à Parakou le 13 septembre 2013.

Les dossiers de candidatures doivent être adressés au Directeur du CeFAL et comprendront les pièces suivantes :

- une demande manuscrite portant l'adresse complète du candidat et précisant la filière choisie;
- une copie légalisée du diplôme ou à défaut une attestation de diplôme ;
- un acte d'engagement ou de nomination et/ou un contrat de travail de l'agent au sein de la collectivité territoriale employeuse ;
- un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif;
- une autorisation de participation à la formation délivrée par la collectivité territoriale employeuse ;
- deux photos d'identité.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 30 août 2013, délai de rigueur.

NB : Tout dossier incomplet et/ou enregistré après le délai sera rejeté.

Les épreuves dont le programme est joint en annexe seront notées de zéro (0) à vingt (20).

La liste des candidats retenus sera communiquée par voie d'affichage dans les mairies et dans les préfectures.

Pour le Ministre et PO,
Le Directeur de Cabinet

Eugène AZATASSOU

Programme du test :

1- Culture Générale :

La culture générale se rapporte aux problèmes du monde contemporain (décentralisation et développement local, gestion de l'environnement, mondialisation, santé et développement, genre et développement, conflits sociaux, ...)

2- Epreuve professionnelle :

Elle se rapporte aux différentes filières de formation, à savoir :

- Droit administratif
- Finances locales
- Economie locale ;
- Problématique du développement local
- Gouvernance locale
- Les défis à relever par les communes béninoises pour leur développement ; etc.

3- Emploi du temps

Date	Nature de l'épreuve	Durée	Coefficient	Horaires
13/09/13	Culture Générale	02H	2	8H – 10H
	Epreuve professionnelle	03H	4	15H -18H

Théophile Robert YAROU